

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 14 AVRIL 2022 COMMUNE D'ETAIS LA SAUVIN

ORDRE DU JOUR

1. Vote des taxes,
 - Budgets commune et budgets eau et assainissement,
2. Vote du compte de gestion 2021,
3. Vote du compte administratif 2021,
4. Vote de l'affectation du résultat 2021,
5. Vote du budget primitif 2022,
6. Questions diverses.

L'an deux mil vingt deux, le 14 avril à 19 heures, le Conseil, régulièrement convoqué le 07/04/2022, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, salle polyvalente, sous la présidence de M. Claude MACCHIA, Maire.

La séance était publique.

Etaient présents : Messieurs BONNY Vivien, BRAS Emmanuel, LIEVRE Jean-Michel, LOGEROT Jean-Pierre, MACCHIA Claude, MAGNIER Laurent et MULLER Daniel et Mesdames BERTHIER Odile, CHOUX Sophie, LOISON Sylvie et DOS SANTOS Nisa

Etaient absents excusés : Messieurs GERARD Philippe (pouvoir à D. MULLER), GRANDJEAN Christophe (pouvoir à L. MAGNIER) et Madame MOREAU Martine (pouvoir à S. LOISON)

Etait absent : Monsieur ADELARD Dominique

Madame Sophie CHOUX a été nommée secrétaire de séance.

La séance est ouverte à 19 heures 15.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et approuvé à l'unanimité des membres présents.

Vote des taxes

Après avoir pris connaissance de l'état de notification des taux d'impositions (état n° 1259) et après en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil municipal décide de voter les taxes 2022 comme suit :

- Taxe foncière bâti : 38,04 %
- Taxe foncière non bâti : 45,81 %

Vote du Compte de gestion : Budgets commune, eau et assainissement

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité les comptes de gestion des budgets commune, eau et assainissement 2021 établis par le receveur et en tout point égaux aux comptes administratifs.

Vote du Compte Administratif 2021 - Budget COMMUNE

M. Emmanuel BRAS, 1er Adjoint, présente le compte administratif de l'année 2021 dressé par le Maire qui laisse apparaître les résultats suivants :

- Excédent de fonctionnement : 245 395.53 €
- Déficit d'investissement : - 88 898.52 €

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, approuve le compte administratif, le Maire n'ayant pas pris part au vote.

Affectation de résultat 2021 - Budget COMMUNE

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré sur le compte administratif, décide à l'unanimité, d'affecter :

- au compte 001 : déficit d'investissement : 88 898.52 €
- au compte 1068 : excédent de fonctionnement capitalisé : 88 898.52 €
- au compte 002 : excédent de fonctionnement : 156 484.01 €

Vote du budget primitif 2022 - Budget COMMUNE

Le Maire donne une explication globale sur le budget 2022.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, vote le budget 2022 qui s'équilibre de la manière suivante :

Fonctionnement		Investissement	
Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
840 842.01 €	840 842.01 €	189 898.52 €	189 898.52 €

Vote du Compte Administratif 2021 - Budget EAU

M. Emmanuel BRAS, 1^{er} Adjoint, présente le compte administratif de l'année 2021 dressé par le Maire qui laisse apparaître les résultats suivants :

- Excédent de fonctionnement : 5 037.60 €
- Excédent d'investissement : 9 831.59 €

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, approuve le compte administratif, le Maire n'ayant pas pris part au vote.

Affectation de résultat 2021 - Budget EAU

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré sur le compte administratif, décide à l'unanimité d'affecter :

- au compte 001 : excédent d'investissement reporté : 9 831.59 €
- au compte 002 : excédent de fonctionnement reporté : 5 037.60 €

Vote du budget primitif 2022 – Budget EAU

Le Maire donne une explication globale sur le budget 2022,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, vote par le budget 2022 qui s'équilibre de la manière suivante :

Fonctionnement		Investissement	
Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
129 881.99 €	129 881.99 €	10 753.00 €	10 753.00 €

Vote du Compte Administratif 2021 - Budget ASSAINISSEMENT

M. Emmanuel BRAS, 1er Adjoint, présente le compte administratif de l'année 2021 dressé par le Maire qui laisse apparaître les résultats suivants :

- Excédent de fonctionnement : 28 301.14 €
- Excédent d'investissement : 42 332.61 €

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, approuve le compte administratif, le Maire n'ayant pas pris part au vote.

Affectation de résultat 2021 - Budget ASSAINISSEMENT

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré sur le compte administratif, décide à l'unanimité d'affecter :

- au compte 001 : excédent d'investissement : 42 332.61 €
- au compte 002 : excédent de fonctionnement : 28 301.14 €

Vote du budget primitif 2022 - Budget ASSAINISSEMENT

Le Maire donne une explication globale sur le budget 2022.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, vote le budget 2022 qui s'équilibre de la manière suivante :

Fonctionnement		Investissement	
Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
52 301.14 €	52 301.14 €	47 132.61 €	47 123.61 €

Questions diverses

- Cantine : plan pour agrandissement de la cantine. Prévoir des devis.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour la séance est levée à 22 heures.

Le Maire

N° délibération	Objet
2022/008	Vote des taxes
2022/009	Vote du Compte de gestion : Budgets commune, eau et assainissement
2022/010	Vote du Compte Administratif 2021 - Budget COMMUNE
2022/011	Affectation de résultat 2021 - Budget COMMUNE
2022/012	Vote du budget primitif 2022 - Budget COMMUNE
2022/013	Vote du Compte Administratif 2021 - Budget EAU
2022/014	Affectation de résultat 2021 - Budget EAU
2022/008	Vote du budget primitif 2022 - Budget EAU
2022/009	Vote du Compte Administratif 2021 - Budget ASSAINISSEMENT
2022/010	Affectation de résultat 2021 - Budget ASSAINISSEMENT
2022/011	Vote du budget primitif 2022 - Budget ASSAINISSEMENT

Membres présents ou représentés (CM du 14/04/2022)	Signature
---	------------------

BERTHIER-CAMUS Odile	
BONNY Vivien	
BRAS Emmanuel	
CHOUX Sophie	
GERARD Philippe (représenté par D. MULLER)	
GRANDJEAN Christophe (représenté par L. MAGNIER)	
LIEVRE Jean-Michel	
LOGEROT Jean-Pierre	
LOISON Sylvie	
MACCHIA Claude	
MAGNIER Laurent	
MOREAU Martine (représentée par S. LOISON)	
MULLER Daniel	
SANTOS Nisa	